

Procès verbal de la réunion de conseil municipal du 7 Novembre 2011

Convocation : 27/10/2011

Affichage de l'avis de réunion : 27/10/2011

Le 7 novembre 2011, à vingt heures quinze, les membres du conseil municipal se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Yveline DRUEZ.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : (15)

DRUEZ Yveline, LEFRANCOIS Laurent, CAUCHEBRAIS Patrick, ALESSANDRINI Marie-Claude, AUPETIT Jean-Pierre, PETITTEVILLE Catherine, GOURDIN René, BIGOT Michel, SADOT Jackie, BOUILLY Ghislaine, LEMIERE Delphine, THARSILE Marie-Berthe, MAUGER Catherine, INGOUF-BIRETTE Isabelle, DUBOST Stéphane.

Absents (4) :

JACQUET Charles (excusé par email le 7/11/2011)

SAMSON Pascal, ROMERO Sandra, DEGUETTE Hervé

Procurations (1) :

Monsieur DEGUETTE Hervé a donné procuration à Monsieur DUBOST Stéphane.

Nombre de votants : 16

Secrétaire de séance : ALESSANDRINI Marie-Claude

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente.
2. Compte rendu des décisions prises par le maire en application de l'article 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales durant le deuxième et troisième trimestre 2011.
3. Proposition de renouvellement de la convention S.P.A.
4. Modification des tarifs de transport « Taxi Davodet ».
5. Décisions modificatives budgétaires.
6. Centre National de la Fonction Publique Territoriale : appel pour la défense du droit à la formation professionnelle dans la fonction publique territoriale.
7. Demande de subvention de l'association « Parfum de Chant ».
8. Approbation projet giratoire
9. Affaires, questions et informations diverses.

La séance est ouverte à 20h15

1. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente.

Les membres du conseil municipal approuvent le procès verbal de la réunion de conseil du 22 septembre 2011.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

2. Compte rendu des décisions prises par le maire en application de l'article 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales durant le deuxième et troisième trimestre 2011. (délibération n°39/2011)

En application de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le maire doit rendre compte au cours des réunions de conseil municipal des décisions prises en vertu de l'article L 2122-22.

Les membres du conseil approuvent la liste détaillée ci-annexée des décisions prises par le maire. (Liste transmise avec la convocation)

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

3. Proposition de renouvellement de la convention S.P.A. (délibération n°40/2011)

Les membres du conseil sont invités à approuver l'avenant à la convention de fourrière avec la Société Protectrice des Animaux pour l'année 2012.

Rémunération de la prestation au 1^{er} janvier 2012 : 1,02 € par habitant (1 € en 2011).
Nombre d'habitant : basé sur la population municipale à compter du 1 janvier 2012.

A l'unanimité les membres du conseil décident de reporter leur décision lors d'un prochain conseil.

4. Modification des tarifs de transport « Taxi Davodet ». (délibération n°41/2011)

A l'occasion de la réimpression des tickets vendus dans le cadre de la régie municipale de transport entre Urville-Nacqueville et Cherbourg-Octeville dont le régisseur est Monsieur Davodet (transporteur Taxi Davodet), il est proposé aux membres du conseil de porter les tarifs des tickets de transport de 2.29 € à 2.30 €. Les membres du conseil approuvent cette décision.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

5. Décisions modificatives budgétaires. (délibération n°42/2011)

Budget communal :

Section de fonctionnement :

Article 61522 entretien de bâtiments : - 3 000 €
Article 023 virement à la section d'investissement : +3 000 €

Section d'investissement :

Article 021 virement de la section de fonctionnement : +3 000 €

Article 2182 programme 232 provision pour remplacement de véhicule : +3 000 €

Budget Camping les Dunes :

Section de fonctionnement :

Article 6711: intérêts moratoires	+ 20 €
Article 658 : charges de gestion courante :	+ 300 €
Article 61522 : entretien de bâtiments :	- 320 €

Budget HLL :

Article 673 : titres annulés de l'exercice antérieur :	+ 527.70 €
Article 61522 : entretien de bâtiment :	- 527.70 €

Budget le Clos Moisson :

Section de fonctionnement :

Article 61522 : entretien de bâtiments :	- 1 500 €
Article 023 : virement à la section d'investissement :	+ 1500 €

Section d'investissement :

Article 021 : virement de la section de fonctionnement :	+ 1500 €
Article 2183 : acquisition d'un ordinateur et d'une imprimante	+ 1500 €

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

6. Centre National de la Fonction Publique Territoriale : appel pour la défense du droit à la formation professionnelle dans la fonction publique territoriale. (délibération n°43/2011)

Le conseil est invité à formuler son avis sur l'amputation de 10 % de la cotisation imputée aux collectivités territoriales pour la formation des agents territoriaux.

Le conseil municipal réuni le 7 novembre 2011 demande que soit rétabli le taux plafond de 1% de la cotisation versée au Centre National de la Fonction Publique Territoriale par les employeurs territoriaux pour la formation professionnelle de leurs agents.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

7. Demande de subvention de l'association « Parfum de Chant ». (délibération n° 44/2011)

L'association « Parfum de Chant » est une association de loi 1901 qui organise des concerts au profit de causes ou d'associations ayant besoin d'un soutien financier. Cette association ne fait aucun bénéfice sur ces manifestations.

Elle sollicite une subvention de 200 € pour le projet «Autour de Barbara, Brel, Bécaud », le conseil lui accorde une subvention de 100 €.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

8. Approbation projet giratoire (délibération n°45/2011)

Les membres du conseil municipal valident le projet d'esquisse relatif à l'aménagement d'un giratoire sur le CD 45 à l'entrée Est de l'agglomération et autorisent le maire à lancer la procédure d'acquisition des terrains nécessaires à l'emprise de l'ouvrage.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

9. Affaires, questions et informations diverses.

9.1. Bilan financier de l'animation du camping (délibération n°46/2011)

Le Comité des fêtes a participé à l'animation du camping pendant la saison estivale 2011.

Le bilan financier est le suivant :

Fonds de caisse : 300 €

Retour caisse : 260 €

Différence : 40 €

Les membres du conseil autorisent le maire à rembourser le Comité des fêtes pour les frais d'animation au camping Les Dunes durant la saison estivale 2011 pour un montant de 40 €.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

9.2. Information concernant le transfert du pouvoir de police du maire en matière d'assainissement, de déchets ménagers et de stationnement des gens du voyage.

Le conseil municipal est favorable au transfert du pouvoir de police du maire au Président de la Communauté de Communes de la Hague en matière d'assainissement, de déchets ménagers et de stationnement des gens du voyage.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

9.3. Information relative à la taxe d'aménagement remplaçant la taxe locale d'équipement :

Une information est donnée sur la taxe d'aménagement qui remplacera progressivement à partir de 2012 la taxe locale d'équipement. La Communauté de Communes de la Hague continuera à percevoir cette taxe au même taux que la taxe précédente.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

9.4. Bilan travaux mairie :

Laurent LEFRANÇOIS fait le point sur l'état d'avancement du projet.

La séance a été levée à 21h30

**Annexe n°1 : liste détaillée des décisions prises par le maire
entre le 1er avril et le 30 septembre 2011**

N°	Date de la Décision	Objet	Détails	Montants concernés	
				HT	TTC
8 annule et remplace la décision n°1 du 20 janvier 2011	06/05/2011	Marché pour des travaux sur les portes du camping municipal : <i>Modification de l'objet du marché : remplacement des portes au lieu de remise en état des portes.</i>	Entreprise Leluan M.A.P.	5 194.98 €	6 213.20 €
9	10/05/2011	Animations pour la saison estivale au Camping les Dunes :	Audio production Marinade Asam/country Lyv'nko Les Ninchus Serge Gravel		800.00 € 600.00 € 300.00 € 970.00 € 500.00 € 695.00 €
10	10/05/2011	Dédommagement de la Compagnie d'assurances relatif au sinistre du 22 septembre 2011 (dégâts des eaux)	Groupama		174.09 €
11	15/05/2011	Dédommagement relatif au sinistre du 19 décembre 2010 suite à un choc de véhicule	CRAMA 32 rue Politzer BP 685 270006 Evreux Cedex		2 162.64 €
12	16/05/2011	Renouvellement d'autorisation d'installation d'un commerce de vente de poissons, coquillages et crustacés sur la Place de l'Ancien Village Normand le samedi, à compter du 22 janvier 2011 jusqu'au 21 janvier 2012	Mme Lepelletier Brigitte		Droit de place : 6 € par jour
13	25/05/2011	Réduction de la subvention versée à l'ASSUN CYCLISME d'Urville-Nacqueville pour l'organisation du « Tour de la Manche », en raison de la participation de la Communauté de Communes de la Hague à hauteur de 50 % du montant total de la subvention prévue initialement soit 50 % de 4 300 €	Assun cyclisme		2 150 €
14	30/05/2011	Remboursement suite à annulation de réservation d'un séjour au gîte d'étape.	Sowa Philippe		74,34 €
15	10/06/2011	Autorisation d'installation d'un commerce de vente de pizza sur la Place de l'Ancien Village Normand le dimanche pendant la saison estivale du 3 juillet au 21 août 2011	Lezec Marcel		gratuit
16	24/06/2011	Dédommagement de la Compagnie d'assurances suite au sinistre du 3 août 2010 (poubelle endommagée par un véhicule)	GROUPAMA		477.20 €
17	29/06/2011	Remboursement suite à annulation de réservation d'un séjour au gîte d'étape	Mme Mangane Marie Christine		36.40 €
18	30/06/2011	Remplacement du copieur de la Maison des Associations : Contrat de prestation de service de 60 mois composé : - d'un forfait trimestriel de location - Prix du contrat de maintenance « forfait page »		153.00 € (0.00867 € par page)	
19	07/07/2011	Résiliation à compter du 29 juin 2011 de l'autorisation d'exploiter un commerce ambulancier « Mona Pizza » suite à la vente de l'entreprise.	Mr Bruno Mouchel		

20	21/07/2011	Autorisation d'installer un commerce ambulant « Mona Pizza » sur la Place de l'Ancien Village Normand tous les mardis à compter du 5 juillet 2011 pour une durée de un an.	M. Jacques Dupuy		6 € par jour
21	6/09/2011	Contrat de maintenance de la machine à café pour une durée d'un an	Société Fountain Ouest	75 €	89.70 €
22	17/09/2011	Dédommagement suite à l'interruption de service de la ligne téléphonique et Internet du camping Les Dunes	FT Internet Orange 18 rue Camille Desmoulins 92130 Issy-Les-Moulineaux		32.44 €
23	17/09/2011	Décision d'ester en justice auprès du Tribunal administratif de Caen dans la requête n° 1101884-2 du 12 septembre 2011			
24	20/09/2011	Dédommagement de la Compagnie d'assurances suite à sinistre du 14 avril 2011 : choc de véhicule - Indemnité immédiate - Franchise (recours contre partie adverse) - Vétusté	CRAMA 32 rue Politzer BP 685 27006 Evreux Cedex		3 553.97 € 251.70 € 951.42 €

Le Maire soussigné constate que le compte rendu de la séance du 7 novembre 2011 comprenant toutes les délibérations prises par le conseil municipal au cours de cette séance a été affiché le 15 novembre 2011 conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général Des Collectivités Territoriales.